

Budget rectificatif 3/2010: modifications office de l'ORECE (Organe des régulateurs européens des communications électroniques)

2010/2046(BUD) - 14/07/2010

En adoptant à l'unanimité le rapport de László SURJÁN (PPE, HU), la commission des budgets recommande que le Parlement européen approuve telle quelle la position du Conseil sur le projet de budget rectificatif n° 2/2010 de l'Union européenne pour l'exercice 2010 (section III – Commission).

Le projet de budget rectificatif vise à modifier le tableau des effectifs de l'ORECE (organe des régulateurs européens des communications électroniques) et à inscrire formellement dans le budget 2010, cet ajustement budgétaire.